

NetIQ® eDirectory® 8.8
NetIQ Modular Authentication Services (NMAS™)
NetIQ iManager, iMonitor, Certificate Server

Accord de licence utilisateur final

IMPORTANT - À LIRE ATTENTIVEMENT :

CE DOCUMENT CONSTITUE UN ACCORD LÉGAL (« ACCORD ») ENTRE VOUS (INDIVIDU OU ENTITÉ LÉGALE QUI UTILISERA LE PRODUIT ET QUE VOUS REPRÉSENTEZ EN TANT QU'EMPLOYÉ OU AGENT AUTORISÉ) ET NETIQ EN CE QUI CONCERNE LE LOGICIEL IDENTIFIÉ DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. EN INSTALLANT LE LOGICIEL, EN LE COPIANT, EN LE TÉLÉCHARGEANT OU EN Y ACCÉDANT, VOUS RECONNAISSEZ ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES DU PRÉSENT ACCORD. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES TERMES DU PRÉSENT ACCORD, NETIQ NE CONSENT PAS À VOUS FOURNIR UNE LICENCE DU LOGICIEL. DANS CE CAS, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À UTILISER OU COPIER LE LOGICIEL ET VOUS DEVEZ DÉTRUIRE RAPIDEMENT TOUTES LES COPIES DU LOGICIEL AINSI QUE LA DOCUMENTATION QUI L'ACCOMPAGNE (CI-APRÈS LA « DOCUMENTATION ») OU AVERTIR NETIQ AFIN D'OBTENIR LES INSTRUCTIONS RELATIVES AU RENVOI DU LOGICIEL NON UTILISÉ CONFORMÉMENT À SES POLITIQUES EN MATIÈRE DE RENVOI.

LE LOGICIEL EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS DE COPYRIGHT ET LES TRAITÉS INTERNATIONAUX SUR LE COPYRIGHT, AINSI QUE TOUTE AUTRE LOI ET TOUT AUTRE TRAITÉ SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. LE LOGICIEL EST CONCÉDÉ SOUS LICENCE ET NON VENDU.

1. OCTROI DE LICENCE. Par le présent document, NetIQ Corporation (« NetIQ ») concède au licencié, Vous, une licence non exclusive et non cessible, sans droit de sous-licence, permettant d'installer, d'utiliser et d'exécuter le logiciel identifié dans la documentation d'achat qui Vous a été remise par NetIQ, y compris les mises à jour et modifications apportées à ce qui précède, le cas échéant, qui Vous a été fourni par NetIQ (collectivement le « Logiciel »). La licence du Logiciel n'est concédée qu'au format code objet lisible par machine et uniquement pour les besoins internes de votre entreprise, conformément aux termes du présent Accord, de la Documentation d'achat, de la Documentation accompagnant ce Logiciel, et des droits et restrictions applicables quant à l'utilisation du produit (« Droits d'utilisation du produit ») tels que définis dans l'Annexe sur les droits d'utilisation du produit, jointe au présent Accord et ajoutée pour référence.

2. UTILISATION POUR ÉVALUATION. Si le Logiciel n'est concédé sous licence qu'à des fins d'évaluation, les termes de ce paragraphe sont d'application. Votre licence prend effet à compter de l'installation du Logiciel et est valable 30 jours, à moins que Vous et NetIQ n'ayez convenu d'une autre durée (ci-après dénommée « Période d'évaluation »). Au cours de la Période d'évaluation, vous pouvez utiliser le Logiciel avec un nombre illimité d'utilisateurs et de serveurs. À l'expiration de celle-ci, votre licence d'utilisation de la version d'évaluation du Logiciel prend fin automatiquement. Vous n'êtes pas autorisé à prolonger cette durée d'utilisation du Logiciel de quelque façon que ce soit. Au terme de la Période d'évaluation, Vous acceptez de désinstaller le Logiciel et, si NetIQ l'exige, de renvoyer toutes les copies ou une partie des copies du Logiciel ou de certifier à NetIQ que toutes les copies ou une partie des copies du Logiciel ont été supprimées des bibliothèques et/ou des périphériques de stockage de votre ordinateur et qu'elles ont été détruites. Si Vous souhaitez continuer à utiliser le Logiciel au-delà de la Période d'évaluation, Vous devez contacter NetIQ pour obtenir une licence pour le Logiciel en payant les frais exigibles. LE LOGICIEL D'ÉVALUATION EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS AUCUNE GARANTIE NI REPRÉSENTATION D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES OU REPRÉSENTATIONS CONCERNANT LE TITRE DE PROPRIÉTÉ OU L'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

3. RESTRICTIONS. Les droits concédés par le présent document sont soumis aux restrictions définies

dans l'Annexe sur les droits d'utilisation du produit applicables au Logiciel indiqué dans Votre Documentation d'achat et pour lequel Vous avez versé une somme à NetIQ, et aux restrictions supplémentaires suivantes : (i) Vous n'êtes pas autorisé à copier (sauf à des fins de sauvegarde), modifier, porter, adapter, traduire, localiser, rétroconcevoir, décompiler, désassembler ni à tenter, de quelque manière que ce soit, de découvrir le code source du Logiciel, sauf si et seulement si la loi en vigueur dans votre pays l'autorise expressément nonobstant la présente limitation ; (ii) Vous n'êtes pas autorisé à créer des produits dérivés basés sur le Logiciel ; (iii) Vous ne pouvez pas supprimer les libellés de brevet, de marque commerciale, de copyright, de secrets de commerce ou autres mentions d'exclusivité du Logiciel ou de la Documentation ; (iv) Vous ne pouvez pas transférer, céder, attribuer, sous-licencier, donner en gage, louer, partager ou distribuer le Logiciel, ni le mettre à disposition pour une utilisation en multipropriété, par un bureau de service ou en ligne, sauf acceptation préalable et par écrit de la part de NetIQ ; et (v) Vous n'êtes pas autorisé à dévoiler les résultats sur les performances concernant le fonctionnement ou autre évaluation ou test d'évaluation des performances du Logiciel à un tiers sans l'autorisation écrite préalable de NetIQ.

4. LOGICIEL. Si Vous recevez une première copie du Logiciel électroniquement, puis une seconde sur média physique, la seconde copie ne doit servir qu'à des fins d'archivage. Cet Accord ne vous confère aucun droit ni aucune licence pour recevoir toute amélioration ou mise à jour du Logiciel, ou de tout autre logiciel de NetIQ.

5. TITRE. Le Logiciel et la Documentation constituent des renseignements confidentiels appartenant à NetIQ et/ou ses fournisseurs. Le titre, les droits de possession et les droits relatifs à la propriété intellectuelle de ce qui précède demeurent la propriété de NetIQ et/ou de ses fournisseurs. Le Logiciel et la Documentation sont protégés par les lois du copyright des États-Unis et les traités internationaux concernant le copyright. Le titre, les droits de possession et les droits relatifs à la propriété intellectuelle du contenu disponible via le Logiciel demeurent la propriété du titulaire du contenu et peuvent être protégés par un copyright ou une autre loi applicable. La présente licence ne vous concède aucun droit sur un tel contenu. Vous acquérez uniquement, par le biais de la présente licence, un droit limité d'utilisation qui est révocable conformément aux modalités de cet Accord.

6. EXCLUSION DE GARANTIES. LE LOGICIEL VOUS EST FOURNI EN L'ÉTAT ET NETIQ, OU SES FOURNISSEURS, N'ÉMET AUCUNE GARANTIE, RÉCLAMATION OU REPRÉSENTATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU STATUTAIRE, EN RELATION AVEC LE LOGICIEL, Y COMPRIS LES GARANTIES OU CONDITIONS DE TITRE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCES, DE NON-CONTREFAÇON, D'ADÉQUATION À UN USAGE SPÉCIFIQUE, OU D'ADAPTABILITÉ DANS UN BUT PARTICULIER, ET IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE DÉCOULANT DE LA CONDUITE HABITUELLE, DES MODALITÉS D'EXÉCUTION OU DES USAGES DU COMMERCE. NETIQ ET SES FOURNISSEURS NE GARANTISSENT PAS QUE LE LOGICIEL RÉPONDRA À VOS BESOINS, QU'IL SERA EXEMPT D'ERREURS OU QUE SON FONCTIONNEMENT SERA ININTERROMPU. NETIQ ET SES FOURNISSEURS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE DES RAPPORTS GÉNÉRÉS. LES CLAUSES ET EXCLUSIONS DE GARANTIE PRÉCÉDENTES CONSTITUENT UNE PARTIE ESSENTIELLE DE CET ACCORD ET SERVENT DE BASE POUR DÉTERMINER LE PRIX DES PRODUITS. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION D'UNE GARANTIE IMPLICITE, ET PAR CONSÉQUENT CETTE EXCLUSION DE GARANTIE PEUT NE PAS S'APPLIQUER.

7. GARANTIE LIMITÉE SUR LE MÉDIA PHYSIQUE. NetIQ garantit que les DVD et CD-ROM fournis en tant que support physique du Logiciel sont exempts de tout défaut physique pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat. Votre seul recours en cas de défaut est de renvoyer et d'échanger ledit média physique. NetIQ ne peut être tenu responsable des défauts causés par des accidents, ou une utilisation inappropriée ou illégale du média.

8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. La responsabilité cumulée de NetIQ et de ses fournisseurs envers Vous ou une autre partie pour toute perte ou tout dommage résultant de réclamations, de demandes ou

d'actions se rapportant au présent Accord ou découlant de celui-ci devra être limitée au montant des frais de licence versés à NetIQ pour l'utilisation du Logiciel.

9. EXCLUSION DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS ET AUTRES. NETIQ ET SES FOURNISSEURS NE SAURAIENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU TOUT AUTRE TIERS RÉCLAMANT DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS INDIRECTS, PARTICULIERS, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES, QUE CE SOIT EN VERTU D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE INFRACTION, MANQUEMENT À UN DEVOIR RÉGLEMENTAIRE, INDEMNISATION OU CONTRIBUTION, OU AUTREMENT, MÊME S'ILS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS ; PAR CONSÉQUENT LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES DANS CE PARAGRAPHE PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER.

10. DISPOSITIONS. CHAQUE EXCLUSION DE GARANTIE, LIMITATION ET EXCLUSION ÉNONCÉES AUX PARAGRAPHES CI-DESSUS INTITULÉS « EXCLUSION DE GARANTIES », « LIMITATION DE RESPONSABILITÉ » ET « EXCLUSION DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS ET AUTRES » S'APPLIQUENT DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.

11. DISPOSITIONS SPÉCIALES CONCERNANT LES LOGICIELS OPEN SOURCE ET TIERS.

Le logiciel peut contenir ou être distribué avec un logiciel tiers couvert par une licence d'utilisation du logiciel Open Source (ci-après dénommé « Logiciel Open Source ») ou un autre logiciel tiers (ci-après dénommé « Logiciel Tiers ») couvert par une licence différente. Si un Logiciel Open Source est fourni, les termes contractuels de la présente licence ne s'appliquent pas à ce Logiciel Open Source. Si un Logiciel Tiers est fourni, les termes contractuels de la présente licence peuvent ne pas s'appliquer à ce Logiciel Tiers. Les informations relatives à l'inclusion du Logiciel Open Source et du Logiciel Tiers non couverts par la présente licence, le cas échéant, ainsi que les mentions, les clauses de l'accord de licence et les exclusions de garantie applicables à ce type de logiciel sont contenues dans la zone À propos de et/ou dans le fichier ThirdPartySoftware.txt, ou sont disponibles sur simple demande auprès de NetIQ.

12. RÉSILIATION. Votre licence d'utilisation du Logiciel demeurera en vigueur jusqu'à sa résiliation. Cette licence sera annulée automatiquement si vous ne respectez pas les termes du présent document. NetIQ n'est tenu de donner aucun préavis pour donner effet à cette résiliation. Vous pouvez également dénoncer le présent Accord à tout moment en notifiant NetIQ par écrit.

Au moment de la résiliation, Vous devez détruire toutes les copies du Logiciel, et supprimer et désinstaller tous les fichiers et copies du Logiciel de vos systèmes informatiques. Vous serez tenu de payer tous les frais et honoraires accumulés après la résiliation de cet Accord.

13. COMMUNICATION. En enregistrant ou en téléchargeant le présent Produit, votre adresse électronique enregistrée est mise à disposition pour recevoir des informations sur NetIQ et nos produits. Pour ne plus figurer dans notre liste de diffusion, visitez le site à l'adresse suivante : <http://www.netiq.com/Account/lists.asp>

14. PAIEMENT. Vous êtes tenu de payer la licence d'utilisation du Logiciel dans son intégralité et dans les délais impartis. Vous devez verser la totalité des coûts, des dépenses et des frais raisonnables de NetIQ (honoraires d'avocat raisonnables compris) si une action en justice est requise pour recouvrer les soldes impayés.

15. CESSION. Cet Accord ou tout droit accordé par celui-ci ne peut être vendu, cédé, attribué ou autrement transféré, en totalité ou en partie, par Vous, volontairement ou par effet de la loi. Toute tentative de cession est nulle et sans effet sans le consentement préalable et écrit de NetIQ.

16. INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD. Le présent Accord représente l'accord intégral concernant cette licence et remplace (i) tous les accords et représentations précédents relatifs à l'objet de l'accord ; et (ii) prévaut sur tout terme contradictoire ou supplémentaire d'une autre commande, confirmation ou communication similaire entre les parties.

Il peut être modifié uniquement par accord écrit entre les deux parties.

17. INDÉPENDANCE DES CLAUSES. Si une disposition de cet Accord n'est pas jugée applicable pour quelque raison que ce soit, ladite disposition devra être modifiée uniquement dans la mesure nécessaire à son application.

18. RENONCIATION. La renonciation par l'une des parties à un manquement ou une violation de cet Accord ne doit pas constituer une renonciation à tout autre défaut ou violation postérieur.

19. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE. Le présent accord est régi et interprété en vertu de la loi de l'État de Washington, car cette loi s'applique aux accords entre les résidents de l'État de Washington conclus et exécutés dans l'État de Washington, sauf dans la mesure où le droit fédéral s'applique. Si un terme de cet Accord est incompatible avec les dispositions de l'Uniform Computer Information Transactions Act (UCITA), tel que promulgué dans l'état dans lequel la loi s'applique, ledit terme devra être appliqué au mieux dans la limite permise par la loi.

20. VÉRIFICATION. Le concédant du Logiciel a le droit de vérifier que Vous vous conformez au présent Accord. Vous acceptez :

- A. d'appliquer les mesures de sécurité nécessaires en interne afin d'éviter toute copie, distribution, installation, utilisation ou accès illicite au présent Logiciel et aux ressources de maintenance associées ;
- B. de conserver des enregistrements attestant que Vous vous conformez au présent Accord (y compris à toute Annexe sur les droits d'utilisation du produit) et de fournir, à la demande du concédant, des statistiques et/ou rapports basés sur ces enregistrements et qui rendent compte du nombre de copies (par produit et version) et des architectures réseau dans la mesure où celles-ci sont liées d'une manière ou d'une autre aux octrois de licence et au déploiement du Logiciel et des ressources de maintenance associées et
- C. d'autoriser un représentant du concédant ou un auditeur indépendant à inspecter et auditer Vos ordinateurs et enregistrements, pendant Vos heures de bureau, à des fins de vérification de la conformité avec les conditions d'octroi de licence pour les produits logiciels du concédant ou les ressources de maintenance associées. Pour autant que le concédant et l'auditeur se soient engagés par écrit à préserver la confidentialité de Vos données, Vous êtes tenu de vous montrer coopératif dans le cadre de ce type d'audit et de fournir l'assistance et l'accès nécessaires à tous les enregistrements et ordinateurs. Si un audit révèle que Vous avez actuellement ou que Vous avez eu à un moment donné une installation sans licence, ou que Vous avez accédé ou utilisé le Logiciel sans licence, Vous vous procurerez dans les 30 jours les licences et/ou abonnements et ressources de maintenance associées nécessaires pour couvrir le volume et la période de manquement, sans pouvoir prétendre à toute autre remise applicable. Si un défaut de licence matérielle supérieur ou égal à 5 % est identifié, Vous êtes tenu de rembourser au concédant les frais encourus pour l'audit.

21. ASSURANCES RELATIVES AUX LOIS SUR L'EXPORTATION. Il est de votre responsabilité de Vous conformer à l'ensemble des lois et réglementations commerciales internationales et nationales. Vous reconnaissez que le présent Logiciel peut uniquement être exporté ou réexporté conformément aux Réglementations de l'administration chargée de l'exportation du gouvernement des États-Unis. Sans l'autorisation du gouvernement des États-Unis, Vous ne pouvez pas exporter ou réexporter le Logiciel (i) vers

les pays, personnes, entités ou utilisateurs finaux interdits, tel que cela est précisé par les organismes de contrôle de l'exportation des États-Unis ou (ii) en vue d'une utilisation pour la conception, le développement ou la production d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques, pour la technologie de missiles ou pour toute autre utilisation interdite. **Vous garantissez et déclarez que ni le Bureau de l'administration chargé de l'exportation du département du Commerce américain, ni aucune autre entité ou agence du gouvernement des États-Unis n'a suspendu, révoqué ou refusé, en tout ou en partie, vos privilèges d'exportation.** Pour obtenir des informations à jour sur les exigences et restrictions relatives aux exportations des États-Unis, accédez au site www.bis.doc.gov/.

22. FORCE MAJEURE. NetIQ et ses fournisseurs ne pourront être tenus responsables en cas de manquement à leurs engagements, en totalité ou en partie, dû aux éléments ou catastrophes naturels, litiges professionnels, actes de terrorisme, actes d'autorité civile ou militaire, incendies, inondations, épidémies, quarantaines, hostilités armées, émeutes et autres événements inévitables échappant à leur contrôle, et le délai d'exécution des obligations par NetIQ ou ses fournisseurs, exposés à de tels événements, est prolongé en fonction de la durée de l'événement.

23. RESTRICTIONS DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN. En acceptant de recevoir, d'installer ou d'utiliser le Logiciel, le gouvernement des États-Unis ou bien son principal prestataire ou sous-traitant (indépendamment de son niveau) accepte ce qui suit, nonobstant toute mention contraire et dans la plus grande mesure possible conformément à la législation fédérale : (a) l'acquisition de ce Logiciel est régie par les dispositions de la section 12 de la Federal Acquisition Regulation ou de la Defense Federal Acquisition Regulation DFAR 227.7202-4, telles qu'applicables et dans la mesure où de telles dispositions sont conformes au présent Accord ; (b) un tel Logiciel est considéré comme un « logiciel informatique commercial » dans le cadre des réglementations applicables aux acquisitions ; (c) toute modification apportée par NetIQ concernant ce Logiciel constitue un changement dérivé mineur ou généralement mis à disposition sur le marché commercial ; (d) le gouvernement des États-Unis sera lié par les conditions générales commerciales et les droits restreints contenus dans le présent Accord et aucune autre condition générale de licence ne sera intégrée audit accord, sauf en cas de consentement mutuel par écrit.

SI VOUS ÊTES UN LICENCIÉ EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT OU EN AFRIQUE, NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DE CET ACCORD, LES TERMES SUIVANTS SONT APPLICABLES :

A. Dans le cadre de cet Accord, NetIQ est NetIQ Europe Limited, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : Building 2, 2nd Floor, Parkmore East Business Park, Galway, République d'Irlande. Toute référence à NetIQ, le concédant des logiciels NetIQ ou NetIQ Corporation (ou une filiale de NetIQ Corporation) fait référence à NetIQ Europe Limited.

B. Si les lois du pays dans lequel Vous vous situez ne reconnaissent le caractère applicable de l'Accord que si celui-ci est rédigé dans la langue dudit pays, la version applicable de l'Accord est la version traduite dans la langue du pays fournie par NetIQ dans un délai raisonnable à la suite de votre demande écrite auprès de NetIQ.

C. La section 5 (Titre) ne s'applique pas et est remplacée par ce qui suit :

« **TITRE.** Tous les droits sous-jacents relatifs à la propriété intellectuelle associés au Logiciel et à la Documentation demeurent la propriété de NetIQ et de ses concédants de licence. Le Logiciel et la Documentation sont des documents confidentiels de NetIQ protégés par les lois du copyright des États-Unis et les traités internationaux concernant le copyright. Le titre, les droits de possession et les droits relatifs à la propriété intellectuelle du contenu disponible via le Logiciel demeurent la propriété du titulaire du contenu et peuvent être protégés par un copyright ou une autre loi applicable. La présente licence ne vous concède aucun droit sur un tel contenu. Vous acquérez uniquement, par le biais de la présente licence, un droit limité

d'utilisation qui est révocable conformément aux modalités de cet Accord."

D. Les limitations de responsabilité énoncées dans cet Accord ne limitent ni n'excluent en rien les responsabilités de NetIQ en cas de : (1) décès ou dommages corporels causés par sa négligence ou la négligence de ses employés, agents ou sous-traitants, (2) violation des termes implicites concernant le titre ou la jouissance paisible de tout Logiciel fourni conformément à cet Accord ou (3) représentation frauduleuse.

E. La section 12 (Résiliation) ne s'applique pas et est remplacée par ce qui suit :

« **RÉSILIATION.** Votre licence d'utilisation du Logiciel demeurera en vigueur sauf si elle est résiliée selon les conditions énoncées dans cette section. Cette licence sera annulée automatiquement si vous ne respectez pas les termes du présent document. NetIQ n'est tenu de donner aucun préavis pour donner effet à cette résiliation. Au moment de la résiliation, Vous devez détruire toutes les copies du Logiciel. Vous serez tenu de payer tous les frais et honoraires accumulés après la résiliation de cet Accord."

F. La Section 13 (Communication) susmentionnée ne s'applique pas.

G. La section 19 (Loi applicable) susmentionnée ne s'applique pas et est remplacée par ce qui suit :

« **LOI APPLICABLE.** Le présent Accord est régi par les lois de la République d'Irlande. Vous convenez par le présent Accord qu'au profit de NetIQ, et sans préjudice aux droits de NetIQ de porter les affaires relatives au présent Accord devant tout autre tribunal compétent, que les tribunaux d'Irlande sont exclusivement compétents pour entendre et juger toute affaire, action ou procédure pouvant survenir dans le cadre de cet Accord, et à de telles fins, Vous acceptez irrévocablement de vous soumettre à la juridiction desdits tribunaux. Aucune disposition d'arbitrage susmentionnée n'est applicable."

H. Vous reconnaissez que certaines clauses du présent Accord ont été rédigées spécialement pour NetIQ Europe Limited et NetIQ Corporation. Vous reconnaissez également que toute société précitée a le droit d'exiger de Vous que vous respectiez toutes les dispositions telles que susmentionnées et, à cette fin, que NetIQ Europe Limited conclut cet Accord non seulement de plein droit, mais également en tant qu'ayant droit et agent de NetIQ Corporation.

L'ANNEXE SUIVANTE EST INTÉGRÉE AU PRÉSENT ACCORD À TITRE DE RÉFÉRENCE.

ANNEXE SUR LES DROITS D'UTILISATION DU PRODUIT NETIQ

TERMES COMMUNS - Tous les produits

- **DÉFINITIONS :** dans cette annexe, le terme « Logiciel » désigne un produit logiciel NetIQ spécifique dont la Documentation d'achat Vous a été fournie par NetIQ ou un agent de NetIQ. Sauf si définis dans cette annexe, les termes commençant avec une majuscule revêtent la même signification que dans l'Accord parent.
- **TERMES STANDARD :** utilisez les en-têtes de famille, ainsi que les balises de produit et de type de licence ci-dessous pour localiser les Droits d'utilisation du produit applicables au Logiciel. Votre utilisation du Logiciel doit respecter ces conditions et le nombre d'unités mentionné dans Votre documentation d'achat. Les termes des droits d'utilisation du produit ci-dessous relatifs à d'autres produits ou types de licence ne s'appliquent pas à Vous.
- **RESTRICTIONS LIMITANT L'UTILISATION :** nonobstant les termes standard ci-dessous, Vos droits peuvent être limités par les restrictions faisant partie de Votre acquisition de licence du Logiciel. Si de telles restrictions s'appliquent à votre licence, vous devez vous y conformer autant que possible lors de l'interprétation des droits des divers types de licence et de produit ci-dessous.

DÉFINITIONS :

Le terme « Utilisateur » désigne un objet Utilisateur (ou une autre classe d'objets contenant des données sur une personne, telles que des informations sur la carte de crédit ou des codes confidentiels) qui, dans une arborescence Annuaire unique, dispose (a) de droits d'accès ou d'utilisation sur une partie quelconque du

Logiciel, ou (b) de droits d'accès ou d'utilisation sur des produits (périphériques, matériels ou logiciels) gérés par le Logiciel, et qui peut être indifféremment affecté à une personne ou à un périphérique. Les objets Utilisateur (ou autres classes d'objets) représentant la même personne et liés les uns aux autres dans une arborescence unique et/ou reliés entre plusieurs arborescences sont considérés comme un Utilisateur unique.

Vous devez acquérir une licence utilisateur pour chaque Utilisateur. Chaque personne qui accède au logiciel ou utilise ce dernier doit disposer d'au moins un objet Utilisateur qui lui est exclusivement assigné et doit accéder au logiciel par le biais de cet objet. Si Vous vous conformez aux obligations ci-dessus, Vous êtes autorisé à utiliser un nombre illimité de copies du Logiciel.

LICENCES :

NetIQ eDirectory. Vous devez acquérir une licence utilisateur pour chaque Utilisateur. Chaque personne qui accède au logiciel ou utilise ce dernier doit disposer d'au moins un objet Utilisateur qui lui est exclusivement assigné et doit accéder au logiciel par le biais de cet objet. Si Vous vous conformez aux obligations ci-dessus, Vous êtes autorisé à utiliser un nombre illimité de copies du Logiciel. Chaque licence utilisateur pour eDirectory inclut une licence utilisateur pour NMAS.

Licence développeur NetIQ eDirectory. Pour faciliter la tâche des développeurs qui mettent au point des produits interagissant avec NetIQ eDirectory, la limite de 30 jours de la période d'évaluation a été supprimée. Cette modification s'applique uniquement à Votre utilisation du produit NetIQ eDirectory 8.8 à des fins de développement et de test.

Licence NMAS. Vous devez acquérir une licence utilisateur pour chaque Utilisateur. Chaque personne qui accède au Logiciel ou utilise ce dernier doit disposer d'au moins un objet Utilisateur qui lui est exclusivement assigné et doit accéder au Logiciel par l'intermédiaire de cet objet. Si Vous vous conformez aux obligations ci-dessus, Vous êtes autorisé à utiliser un nombre illimité de copies du Logiciel.

NetIQ iMonitor, NetIQ iManager, NetIQ Certificate Server. Vous êtes autorisé à installer et à utiliser le Logiciel identifié dans ce paragraphe en interne au sein de Votre organisation conformément à l'usage légal du logiciel eDirectory.

Novell® Internet Cryptographic Infrastructure (NICI). Vous êtes autorisé à installer et à utiliser NICI en interne au sein de Votre organisation conformément à l'usage légal du logiciel eDirectory et dans le respect de l'Accord de Licence de Logiciel de Novell, Inc applicable à NICI.

Licence de Staging. Sous réserve des termes du présent Accord, Vous êtes autorisé à utiliser le Logiciel dans Votre environnement interne de non-production à des fins de test jusqu'à concurrence du nombre de licences commerciales Utilisateur dont vous disposez.

FIN DE L'ANNEXE SUR LES DROITS D'UTILISATION DU PRODUIT

NetIQ, NMAS et eDirectory sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetIQ Corporation dans certaines juridictions. Novell est une marque déposée de Novell, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.

NetIQ Corporation
1233 West Loop South
Houston, TX 77027
États-Unis

(081613)